

## Procès verbal du Conseil Municipal du 27 février 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 février 2020 au nombre des conseillers en exercice (10) prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Ginals, sous la présidence de Mme Cécile LAFON, Maire.

Date de convocation à la séance : 20 février 2020

**Sont présents** : Mmes Cécile LAFON, Maire ; Evelyne ARDOUREL ; Brigitte COUTANCIER ; Michèle GAUNE ; Yolande GIROUSSENS.

MM. André VIVEN, 1<sup>er</sup> adjoint ; Jean COUTANCIER, 2eme adjoint ; Damien CABADY ; Jean-Louis CADILHAC ; Claude DANIE.

Mme Le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 17h40

Mme Nathalie SYLVESTRE, secrétaire de la mairie, participe à la séance. M. Jean Coutancier est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 30 janvier 2020
- Vote sur le compte administratif 2019
- Vote sur le compte de gestion 2019
- Convention auprès du CDG82 pour le traitement des archives
- Questions diverses

### Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 30 janvier 2020

Le compte rendu du Conseil du 30 janvier 2020 est adopté à l'unanimité.

### Vote sur le compte administratif 2019

Mme Nathalie SYLVESTRE expose les données globales du compte administratif remis aux conseillers puis le détail des différents postes; elle répond aux questions des conseillers sur le contenu des comptes.

Mme Le Maire quitte la réunion ; M. le Premier adjoint soumet au vote du Conseil l'approbation du compte administratif 2019.

Le compte administratif 2019 est approuvé à l'unanimité

### Vote sur le compte de gestion 2019

Mme le Maire rentre en réunion

Elle présente le compte de gestion établi par le trésorier et constate qu'il est identique au compte administratif. Elle soumet au vote l'approbation du compte de gestion.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

### Convention auprès du CDG82 pour le traitement des archives

Le texte de la convention n'ayant pas été transmis par le CDG, son examen est retiré de l'ordre du jour.

### Questions diverses

- Mme le Maire fait état et dénonce les actes de vandalisme qui se sont produits sur le site d'installation d'une antenne dédiée à la téléphonie mobile.
- M. Jean- Louis CADILHAC, délégué auprès du SDE, rend compte de la dernière réunion de ce syndicat marquée par la fin du mandat du Président DESCAZEAUX.

La séance est levée à 18